**Modèle de délibération portant création d’un Comité social territorial**

Le ......…... *(date)*, à ................. *(heure)*, ............................ *(lieu)* se sont réunis les membres du Conseil municipal **OU** autre assemblée, sous la présidence de .................................,

Etaient présents : ........…………………………………...............

Etai*(ent)* absent*(s)* excusé*(s)* : .……………………………………

Le secrétariat a été assuré par : .................…………………........

**Objet : Création d’un Comité social territorial**

Le Maire **OU** le Président précise aux membres du Conseil municipal **OU** autre assemblée que l’article 32 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, modifiée par la Loi 2019-828 du 6 août 2019, prévoit qu’un Comité social territorial est créé dans chaque collectivité ou établissement employant au moins cinquante agents ainsi qu’auprès de chaque centre de gestion pour les collectivités et établissements affiliés employant moins de cinquante agents ;

Considérant que la collectivité a atteint l’effectif requis le ……..…., et qu’elle est de ce fait tenue légalement de créer son Comité social territorial,

Le Conseil municipal **OU** autre assemblée, après avoir délibéré, décide la création d’un Comité social territorial.

Adoptée à l’unanimité des membres présents,

**OU**

- à *(nombre de voix)* pour,

- à *(nombre de voix)* contre,

- à *(nombre)* abstention(s).

 Fait à.................................., le ................................

Le Maire (ou le Président)

- Transmis au représentant de l’Etat le : ………………………..

- Publié le : ………………………………………………………